

Août - Septembre 2023
n°10

LE MAG

Le magazine de votre ville



A LA UNE

EAU : une sobriété qui coule de source

Sommaire



3 EDITO

4 **THAON bouge**

- 4 Retour sur les événements passés
- 10 Le point sur les chantiers en cours
- 13 De nouvelles ouvertures chez les commerçants
- 15 Les actus sportives et associatives

22 **THAON s'engage**

- 22 Les actions en faveur de l'environnement et du fleurissement
- 26 Ouverture d'une unité d'enseignement externalisée à Gohypré
- 28 18 logements neufs à la résidence Port et Plage
- 31 Les résultats du projet de territoire

32 **THAON grand angle**

- 32 Dossier : L'eau, une sobriété qui coule de source
- 34 Avant le robinet : d'où vient l'eau potable ?
- 34 Après le robinet : que devient l'eau consommée ?
- 36 Les actions de la ville pour la préserver
- 39 Les éco-gestes recommandés chez soi

40 **THAON pratique**

- 40 Rencontre avec Manon PETIT JEAN, chargée de communication
- 42 Les événements à venir



Mairie de Thaon-les-Vosges :
6 Avenue des Fusillés - 88150 Thaon-les-Vosges

Rédacteur : Mairie de Thaon-les-Vosges

Dépôt légal août 2023

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs



Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fût atypique sur bien des aspects.

Le contexte sanitaire, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays, nous renforcent à la fois dans nos valeurs et nos objectifs.

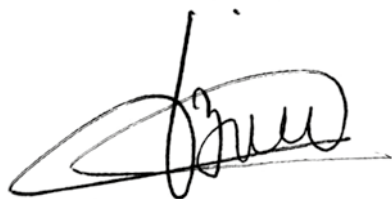
Gérer une commune, en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre la boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

Grâce à l'investissement sans faille de notre Maire, de notre équipe municipale unie et motivée et de l'ensemble du personnel communal, notre Commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons durable, positif et attractif.

Restons unis.

Et pour conclure : je tiens à remercier sincèrement notre Maire pour la confiance qu'il m'accorde. C'est avec sérieux, humilité et empathie que j'accomplis et accomplirai la mission qu'il m'a confiée.

Françoise Bitsch
1^{ère} adjointe
en charge des solidarités
et de la santé




13 et 14 juillet

Thaon-les-Vosges fête la Fête Nationale

Jeudi 13 juillet et vendredi 14 juillet, Thaon-les-Vosges a fêté la Fête Nationale.

Jeudi soir, un concert tribute de Johnny Hallyday mené par le groupe Phoenix 66 a enflammé le public venu en nombre allée de l'usine avec, en bouquet final, le feu d'artifice et la fête foraine, pour le plus grand bonheur des petits et des plus grands !

Vendredi matin, la cérémonie du 14 juillet s'est tenue pour la première année au Square de la Liberté. L'occasion d'inaugurer la place qui marque le croisement de la rue d'Alsace avec l'allée Victor-Hugo.

Cette place, qui accueillait un tilleul planté en 1989, lors du bicentenaire de la Révolution française, et que « plus personne ne remarquait », comme l'a indiqué le premier magistrat, Cédric Haxaire, lors de l'inauguration, a été entièrement remise en valeur grâce aux services techniques de la commune et à l'œil avisé de Jean-Louis Vinel, conseiller municipal délégué.

Elle porte donc désormais le nom de « Square de la Liberté » et une plaque a été dévoilée lors de la cérémonie, conçue par le service communication. Elle reprend quelques vers du poème Liberté, de Paul Éluard, qui a été lu par l'écrivain Gilles Laporte, déjà présent il y a 34 ans, lorsque le tilleul a été planté.

Une volonté des élus de sortir de l'oubli cet arbre et sa signification, tout comme la symbolique de la fête nationale et « l'apport de la Révolution pour la démocratie française ».

Souhaitant réunir les Thaonnais autour de cet arbre, le square sera mis à l'honneur chaque 14 juillet pour célébrer la fête nationale.



MASTERS DE PÉTANQUE : une 3^{ème} étape spectaculaire



Mercredi 12 et jeudi 13 juillet, la ville accueillait pour la 3^e année consécutive une étape des Masters de Pétanque. Cette année encore, le plateau était relevé, avec les meilleurs joueurs du monde au casting. Joueurs passionnés de pétanque et organisateurs avaient hâte de donner le top de cette étape à laquelle 2000 spectateurs étaient présents dans les tribunes, avec un carré VIP complet.

Une trentaine de bénévoles s'était portée volontaire pour assurer l'accueil du public, le placement en tribune ou encore la gestion des parkings, postes indispensables pour le bon déroulement de la compétition. Du côté de la ville, les agents des services techniques étaient sur le pont plusieurs semaines avant pour l'installation des tribunes, la préparation du terrain avec sablage, du matériel et de la signalétique dans toute la ville.



Le mercredi, le tournoi jeunes prenait place au Coignot. Près de 100 jeunes étaient inscrits et ont participé aux matchs. Chez les adultes, quoi de plus beau que de se mesurer à ses idoles ? C'est ce qui est arrivé à l'équipe vosgienne qui a rencontré l'équipe de Dylan Rocher en demi-finale, une première !



Au terme de la compétition, c'est finalement l'équipe Rocher qui a remporté l'étape 13 à 8.

Un rassemblement contre les violences

Suite à l'appel du président de l'Association des Maires de France David LISNARD à se rassembler sur le parvis de toutes les mairies de France après l'attaque à la voiture-bélier du domicile du Maire de L'Haj-les-Roses (Val-de-Marne), Monsieur le Maire a appelé tous ses concitoyens à un rassemblement pacifique et républicain devant l'hôtel de ville lundi 3 juillet à 12h pour appeler au calme et dénoncer les violences. Près d'une centaine de personnes s'est rassemblée pour l'occasion. La force de l'unité.



Un Open Plus 3x3 de basket-ball

Du 30 juin au 1^{er} juillet, Thaon était pour la première fois ville étape de l'Open Plus 3x3 de basket-ball, organisé par le Comité des Vosges de basket avec l'appui de l'ES Thaon Basket et le soutien actif de la ville. Pour l'occasion, des terrains ont été spécialement installés sur le parking de la Rotonde. L'Open était ouvert à tous avec de nombreuses animations sur les trois journées. Au niveau des scolaires, une découverte du basket a été proposée dans les écoles primaires, avec un tournoi dédié.



La Fête de la Musique et Nocturne Commerciale nous entraînent au bout de la nuit

Vendredi 23 juin, le temps était à la fête en cœur de ville ! La fête de la musique faisait son grand retour pour cette année 2023, sonnant le début de l'été pour le public venu en nombre ! Une ambiance festive et conviviale... Au rythme de la musique. Les commerces étaient également ouverts tardivement, pour débiter les soldes et faire de bonnes affaires.



Concerts caf'été'rasses

toujours un succès

Chaque samedi soir de l'été jusqu'au 9 septembre, profitez d'un concert en extérieur sur la terrasse d'un bar/café de la commune, différent chaque semaine ! Rencontrant un succès fou, ces concerts totalement gratuits attirent et séduisent. Retrouvez tout le programme des caf'été'rasses sur l'agenda du site internet www.thaonlesvosges.fr/evenement



Oncourt

un bar éphémère qui réchauffe les cœurs

Sous un soleil de plomb, la première édition du « bar éphémère » s'est tenue à Oncourt dimanche 25 juin. Le principe de cet événement : un petit déjeuner en plein air suivi d'un concert pour profiter de l'apéro en toute convivialité ! Pour cette première édition, l'association Oncourt Animation accueillait l'artiste MoJow, en one man band !



Appel du 18 juin

Dimanche 18 juin, place de la Victoire, s'est déroulée la commémoration du 83^e anniversaire de l'appel historique du 18 Juin 1940 du général de Gaulle, en présence de Michel Heinrich, Président de la CAE. La gerbe de la municipalité a été déposée devant le monument aux morts, avant la sonnerie aux morts, qui a été suivie d'une minute de silence, de la Marseillaise, du salut aux drapeaux et de la dislocation. Les habitants ont pu suivre la prestation des musiciens de l'orchestre d'harmonie, qui ont accompagné l'hommage tout au long de la cérémonie.



Visite de l'Assemblée Nationale

Fin juillet, une délégation Thaonnaise composée d'élus, d'agents de la ville, de jeunes du CPJ et de la co-présidente du Conseil de Développement, s'est rendue à Paris afin de visiter l'Assemblée Nationale, accueillie par le Député des Vosges Stéphane Viry.

Une sortie permettant de voir les coulisses d'une instance majeure de notre démocratie, avec ses lieux emblématiques tels que l'hémicycle, la grande bibliothèque ou encore les grands salons, avec en prime le suivi d'une séance de débats publics sur l'énergie verte.

Alzenau-Thaon-les-Vosges : 37 ans d'amitié



Samedi 10 et dimanche 11 juin, Monsieur le Maire, accompagné de nombreux conseillers municipaux et d'anciens élus, l'association du jumelage, les Sapeurs-Pompiers de Thaon-les-Vosges, les clubs sportifs Thaonnais, l'association La Gigoise et les dirigeants associatifs Thaonnais se sont rendus à Alzenau pour fêter 37 ans d'amitié franco-allemande entre les deux communes jumelées. Au programme : matchs de tennis, marches, jeux extérieurs mais aussi visite d'un EHPAD, inauguration de véhicules neufs des pompiers, tour de la ville et soirée franco-allemande... Un week-end chargé en souvenirs, resserrant toujours un peu plus les liens de cette amitié.

Semaine de l'artisanat : à la rencontre des artisans



Du 2 au 9 juin dernier, c'était la semaine de l'artisanat. Pour cette occasion, la ville a souhaité mettre en lumière quelques métiers : carrossier, fleuriste, boulanger, torréfacteur, traiteur, métallier, bijoutier et cordonnier sur ses réseaux sociaux. Du 12 au 17 juin, Monsieur le Maire et Cédric BERNARDIN, manager de centre-ville, sont allés à leur rencontre pour (re)découvrir leurs métiers. Ces artisans sont des passionnés qui exercent leur métier avec minutie et rigueur. Ils n'aspirent qu'à une chose : transmettre leur savoir-faire.

Pour l'édition 2024, la ville souhaite aller plus loin afin de susciter l'éveil et l'intérêt des plus jeunes pour ces métiers dont nous avons besoin régulièrement. Pour eux comme pour nos jeunes, nous y travaillons déjà !

Rallye des Talents

les jeunes à la découverte des métiers

Le Rallye des Talents, organisé par la Mission Locale du Bassin d'Emploi d'Epinal, était en place dans les parcs de la Rotonde le vendredi 9 juin. Un événement visant à faire découvrir les métiers du territoire par des jeunes pour des jeunes.

Transport, bâtiment, bois, agriculture et espaces verts, services à la personne, sanitaire et social, industrie, armée, sport, art, vidéo, création d'entreprise, citoyenneté... De nombreux stands étaient disponibles sur place pour découvrir les différentes filières proposées avec démonstrations.

A midi, tout le monde avait les yeux levés vers le ciel, puisque pour encourager l'initiative de cette manifestation, un mirage piloté par l'Armée de l'Air a survolé la Rotonde à basse altitude (300m) !



De nouveaux jeunes électeurs !



Mercredi 5 juillet, au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, Monsieur le Maire a procédé à la remise officielle de leur carte d'électeur à 30 jeunes majeurs. Cette cérémonie permet au Maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune. Une rencontre conduite conformément au code électoral, en présence de nombreux élus du Conseil Municipal et de David PERCHERON, Secrétaire Général de la Préfecture des Vosges, qui a lu aux jeunes un texte de Félix Eboué, encore criant d'actualité.

Travail d'Intérêt Général

40 ans d'existence

Mardi 20 juin, la Rotonde accueillait les 40 ans du Travail d'Intérêt Général organisé par La Fabrique du TIG88. L'écosystème permettant l'insertion sociale et professionnelle des personnes ayant des peines de prison très courtes a été présenté au public. Michel HEINRICH, Président de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, était parrain de cette 2ème édition. Thaonles-Vosges participe, depuis 1995, à ce dispositif utile pour éviter la prison tout en permettant une sanction utile pour le bien commun et pleine de sens.



À 100 Danses

un gala grandiose

Samedi 11 juin, c'est dans une Rotonde comblée que l'association A 100 Danses a présenté son nouveau spectacle féerique de fin d'année « Chic Planète ». Les danseuses et danseurs ont assuré le show pendant près de deux heures, développant leur art et restituant des expressions chorégraphiques sous toutes leurs formes et avec un esthétisme du plus haut niveau : le fruit d'une année d'apprentissage et de travail.



Un spectacle de fin d'année

pour les CM1 de Gohypré

Mardi 13 juin, les jeunes élèves de la classe de CM1 de Madame LANGEVIN-PIERRE de l'école de Gohypré ont présenté leur spectacle à l'auditorium Clémentine Delait. Accompagnés par les enfants de l'École Intercommunale de Musique et de leurs professeurs, les élèves ont récité les fables de Jean de La Fontaine et le conte de Blanche-Neige revisités sur ce thème.



Carton plein

pour la fête de la pêche

Une trentaine d'enfants ont été accueillis par les membres de l'AAPPMA d'Epinal et environs pour une initiation-découverte de la pêche dimanche 4 juin, sur les berges du canal des Vosges près du Coignot. Soleil radieux et peu de vent, le matériel était fourni, les conseils avisés aussi ! Les pêcheurs ont pu, durant deux heures, taquiner le poisson et tenter d'attraper une belle prise au bout de l'hameçon et au regard des belles conditions de pêche, la réussite fut souvent au bout du fil... Cette sympathique séance dominicale s'est terminée par un petit encas et les pratiquants en herbe sont repartis adéquatement dotés, avec tee-shirt, casquette, canne et carte de pêche en poche pour aller enrichir leur expérience au gré des futurs week-ends et vacances qui approchent.



RETOUR SUR...

Mobilités douces

priorité aux vélos dans la chaussée !



Pour mieux partager la route entre les différents usagers et sécuriser la pratique du vélo, la ville met en place des chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) sur certaines routes.

C'est quoi ?

La CVCB permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, dans les routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

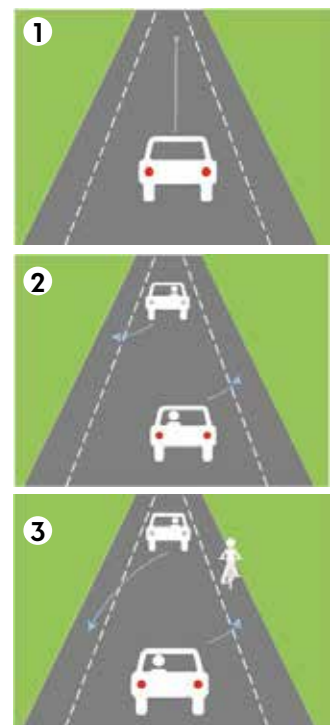
Elle partage la chaussée en deux zones :

- Une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés
- Deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos

Comment circuler ?

3 cas de figure se présentent :

1. La route est dégagée : je circule au centre de la chaussée
2. Un véhicule se présente en face : je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande cyclable.
3. Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la bande cyclable : je me rabats à droite sur la bande cyclable, je reste derrière le vélo et j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.



Ce mode de circulation avait déjà été testé lors de la réfection de la route menant vers Oncourt. Un dispositif tout récemment étendu à plusieurs autres secteurs de la commune, comme Girmont vers la Rotonde, devant l'école Gohypré, dans le secteur gare, avenue de l'Europe et rue Kléber.

Les travaux en cours....

Rue des Fleurs à Girmont

Les travaux de la rue des Fleurs sont en cours, avec une fin de chantier prévue pour mi-septembre 2023. Ils consistent en la rénovation totale de la voirie avec plusieurs aménagements, dont notamment :

- Passage de la rue en zone de rencontre, limitée à 20km/h,
- Gestion intégrée des eaux pluviales avec création d'une noue permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer
- Réfection de la rue en enrobé
- Enfouissement des réseaux électriques, télécoms et éclairage public
- Ajout de candélabres équipés de détecteurs de présence. Le système de détection permet de passer d'un niveau bas d'éclairage à un niveau haut lors de la détection d'un piéton ou cycliste, et donc de faire des économies d'énergie.
- Création d'espaces verts et de trottoirs en stabilisé pour une continuité du cheminement piéton.



Pose de première pierre pour le cabinet de kiné

La première pierre du futur complexe de kinésithérapie situé zone inova 3000 a été posée. Geoffrey Thomas et Christophe Viney gèreront ce site unique dans les Vosges.

Le cabinet accueillera des patients avec des soins de rééducation et de kinésithérapie, avec des appareils adaptés aux personnes à mobilité réduite, une salle de travail collective, plusieurs box individuels et une piscine. En effet, le petit plus réside dans une balnéothérapie avec une piscine de 9x4 m, qui permettra de nombreux actes de remise en forme dans l'eau.



La boucherie Fournier prépare ses nouveaux locaux

La SCI « Les Calas » a obtenu l'accord de permis de construire pour la construction d'une boucherie rue de Lorraine (à la place de l'ancien Lidl).

C'est en fait la boucherie Fournier qui déménagera sur ce nouvel emplacement.

Les travaux ont commencé.

Sur le même terrain, la SCI « Comptarchi » va construire des cellules artisanales et un parking.



Les travaux en cours....

Laboratoire analyses médicales

Afin de créer une cohérence et de regrouper sur un même site plusieurs domaines de la santé, le laboratoire d'analyses médicales sera prochainement transféré à côté de la nouvelle Maison de Santé, place Jules Ferry. Pour cela, un nouveau bâtiment flambant neuf pouvant accueillir les locaux du laboratoire est en cours de réalisation.

Il comprendra trois salles de prélèvements, ainsi qu'une salle spécialement dédiée au biologiste. Le parking sera commun avec le parking de la maison de santé.

Les travaux sont en cours.



Les travaux réalisés

Réfection d'enrobé de la rue du Noyeux

L'entreprise COLAS a réalisé des travaux de réfection de la couche d'enrobé de chaussée rue du Noyeux, fin juillet.



Voiture électrique de nouvelles bornes de recharges

Suite à un appel à initiative privée de la part de la ville, relatif à l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, c'est la société ENGIE SOLUTION qui a été retenue. Elle est chargée d'investir, d'aménager, d'exploiter et d'entretenir les bornes, au nombre de cinq pour la ville de Thaon, situées à la mairie d'Oncourt, salle polyvalente de Girmont, Maison de Santé, Mairie et gare. C'est également ce prestataire qui a été retenu par la CAE pour la même prestation sur son territoire (dont 4 bornes situées à Thaon à la piscine, zone Inova et la Rotonde). Ce sont donc 9 bornes de recharges pour véhicules électriques qui sont en place sur la ville, pour un meilleur maillage du territoire.



WELLNESS KAFE :

Un café qui vous veut du bien.

Le WELLNESS KAFE, quésaco ?

C'est un concept bar lounge et spa innovant et unique sur le secteur qui vous propose 2 ambiances :

- L'une, publique, avec des boissons et une offre de snacking autour du bien-être.
- L'autre, privatisable, avec accès à un sauna hammam, un spa jacuzzi et un espace VIP avec fauteuil relaxant.

Inauguré le 8 juin dernier au 104 rue d'Alsace, le Wellness Kafé vous accueille du mardi au samedi de 10h à 22h, et le dimanche de 10h à 16h. L'endroit idéal pour se retrouver en famille ou entre amis, pour un afterwork ou pour un moment de convivialité tout simplement.



Ouverture de l'institut de beauté QIPAO

Le vendredi 23 juin dernier, QIPAO a pré-ouvert son institut de beauté à l'occasion de la fête de la musique et la nocturne commerciale. L'occasion de présenter ce nouveau local appartenant auparavant à l'institut « Comme une évidence », refait du sol au plafond et de prendre les premiers RDV. Un institut de beauté contemporain et fun situé en plein centre-ville, au 91 rue d'Alsace. Laureline, Marine et Margot vous accueillent avec ou sans rendez-vous, du lundi au samedi, de 9h à 19h.

Changement de propriétaires au tabac-presse

Suite au départ en retraite de Pierre Delaroue, le tabac-presse "La Maison de la Presse" situé au 11 avenue des fusillés (face à la mairie), change de propriétaire(s).

Au pluriel, puisque c'est Coralie et Mélanie, deux jeunes sœurs dynamiques, qui ont repris le commerce.

Après de longs mois de procédures administratives et avec un soutien familial sans failles (notamment celui de Julien, le mari de Coralie, qui s'est mis en congé parental 6 mois pour que sa femme puisse se lancer sereinement dans son projet), c'est avec le sourire et la bonne humeur que les deux sœurs ont repris les clés le 03 juillet dernier.

Tabac, presse, FDJ, carterie, colis...nous souhaitons la bienvenue à Coralie et Mélanie dans le tissu commerçant thaonnais et une bonne retraite à Pierre !



Nouveau bureau au GIAT

Le nouveau bureau du Groupement des Industriels et Artisans de Thaon (GIAT) a été élu mi-juillet.

Composition :

Président : Mustapha AYVAS (DEMETAL)

Vice-Président : Bertrand MALHERBE (Pôle Formation IUMM)

Trésorier : Frédéric MAURY (Label Initiative)

Trésorier-Adjoint : Thierry HELFER (POLYDECOUPE)

Secrétaire : Christophe LESPINASSE (CLC)

Secrétaire Adjoint : Gauthier VALENCE (SYNERGIE MAINTENANCE)

Membres du Comité :

- DM Paysage
- Wismer
- Véolia
- STWM
- Fiitelcom
- Ystia
- Colas
- Viskase
- Le Cercle de Pétanque

Nicolas Clasadonte est nommé président d'honneur et mettra son expertise et son expérience d'entrepreneur Thaonnais au service de l'association.



Actuellement, près de 40 adhérents composent le GIAT. Au total, 85 entreprises peuvent y adhérer, au sein de la zone Inova et des Aviots. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus !

L'association a pour principal objectif de fédérer les entreprises, industriels et artisans de notre territoire et promouvoir notre tissu économique en réalisant des actions ou des événements de valorisation de nos savoirs faire locaux. La Ville de Thaon-les-Vosges et la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) apporteront leurs soutiens avec notamment M. Cédric Bernardin, Chargé de Développement Territorial, qui sera un contact central entre les adhérents, les élus et agents de la collectivité, la CAE et d'autres partenaires.

TELECONSULTATIONS A L'OEIL

La santé et l'accès aux soins est une priorité pour la municipalité. Elle l'est aussi pour nos commerçants indépendants qui souhaitent vous offrir toujours plus de services. C'est ainsi que La Boite à Lunettes, depuis quelques semaines, vous propose une nouvelle offre de téléconsultation.

Un dispositif bien pratique lorsque l'on rencontre des difficultés à obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologue. Ici, en quelques jours, vous pouvez avoir rendez-vous avec un ophtalmologue réellement présent à distance. La consultation est au tarif de 30€, remboursée par la Sécurité Sociale. Elle permet la délivrance d'une ordonnance, voire la prescription de soins complémentaires.



La Boite à Lunettes est située au 184 rue de Lorraine et joignable au 03 29 36 59 86.

SPORTS

EST Karaté

cérémonie de remise des ceintures

Samedi 24 juin avait lieu la traditionnelle cérémonie de remise des ceintures pour les licenciés de l'EST Karaté au dojo du Centre Social et Culturel d'Arts et de Loisirs. Parents, amis et partenaires étaient invités à ce moment crucial de l'année sportive.



Fête de l'École de Natation

un succès

Samedi 25 juin, plus de 140 enfants étaient présents pour terminer l'année en beauté à la Fête de l'École de Natation organisée par l'EST Natation. Un parcours aquatique avec différents groupes (éveil, initiation, découvertes, avenirs...) était installé pour l'occasion avec des récompenses, des mini-jeux et des goûters. L'occasion de se forger de nouveaux souvenirs d'une année sportivement remplie !

Un gala spectaculaire pour

l'EST Gymnastique

Le traditionnel gala de fin d'année de l'EST Gymnastique s'est tenu samedi 24 juin dernier au gymnase de la Rotonde. De nombreuses prestations ont été présentées, de quoi constater l'évolution de chaque licencié dans leur parcours. Pour l'occasion, les 150 bougies du club ont été soufflées par l'association ! Joyeux anniversaire à l'EST Gymnastique !



Cérémonie des étoiles sportives

une première édition haute en couleurs

Vendredi 7 juillet, la première édition de la Cérémonie des Étoiles Sportives se tenait au théâtre de la Rotonde. Organisée par la ville et l'EST Centrale, de nombreux bénévoles, sportif/ves, équipes ont été mis à l'honneur et se sont vus remettre des récompenses par Monsieur le Maire, Christophe BITSCH, Benjamin POLIN, parrain de cette édition, et Antonio Gacia.

Le palmarès :

- Prix de l'espoir sportif : Equipe 15-17 ans - Gymnastique / Clara MATHIEU - Natation
- Prix du bénévole : Dominique COCHIN - Athlétisme / Yves GERARDIN - Pétanque
- Prix de l'E.S.T: Alain BEHMANN et Claude PIERROT (Ex-eaquo)
- Prix sportif collectif féminin : Equipe nationale N2 - GRUPPETTO
- Prix sportif collectif masculin : Equipe N3 - Football
- Prix coup de cœur sportif : Karine BITSCH - Basketball / Jules BARTHELEMY - Natation
- Prix sportif individuel féminin : Marie LEJEUNE - Tir à l'arc
- Prix sportif individuel masculin : Michel FRERE - Athlétisme
- Prix de la reconnaissance : Jean-Claude BOULANGER - Natation / Viviane THIRIET - Basketball
- Prix du Jury : Anaëlle DE OLIVEIRA - Karaté / Joël FRITSCH - Tennis de table



Un championnat de France d'arbalète 30m à Thaon-les-Vosges

La Fédération Française de Tir en partenariat avec l'EST Tir a organisé, durant 4 jours, le championnat de France arbalète match 30m ainsi que les sélections nationales 10m et 30m. Des compétitions qui se sont tenues à Thaon-les-Vosges du jeudi 22 au dimanche 25 juin. Deux représentantes Vosgiennes, pour l'arbalète match 30m, étaient en lice : Floriane BOGARD (Neufchâteau) et Justine CHAMBRY (Moyenmoutier). Pour les sélections arbalète 10m, elles étaient accompagnées des Lorrains Véronique ALTHUSER, Emma CHEVAL (Bar-le-Duc) et Yoan JEANNIN (Saint-Nicolas-de-Port).



**A VOS
AGENDAS**
pour la

**Fête du
Sport !**

La prochaine édition de la Fête du Sport se tiendra samedi 09 septembre à partir de 10h aux abords de la Rotonde. L'occasion de tester les sports, rencontrer les clubs et s'inscrire pour la prochaine rentrée sportive !

1^{ère} édition de la Coupe Grand Est des IME

Dans le cadre de l'inclusion et l'insertion des personnes en situation de handicap dans le milieu sportif, l'EST Foot a organisé la première édition de la Coupe Grand Est des IME (Institut Médico-Éducatif) fin juin au stade Lederlin. Plus de 50 jeunes étaient présents pour cet événement.

Le matin, quelques jeunes joueurs ont pu tenir le sifflet pour participer à l'arbitrage des autres équipes. L'après-midi, le relai était assuré par les U15 du club de l'EST Football.

L'équipe inter-établissement IME de Puellemontier/IME Le Bois l'Abbesse a été désignée vainqueur de cette coupe ! Cette équipe devra remettre leur coupe en jeu l'année prochaine, sur leur terre, à Saint-Dizier. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et dans le fair-play !



L'EST Athlétisme

à l'heure du challenge François-Bernardin

Le stade Robert Sayer a accueilli, samedi 8 juillet, le traditionnel challenge François-Bernardin avec la participation d'athlètes du secteur qui en ont décousu dans différentes disciplines. De belles performances ont été réalisées par nos Thaonnais, avec la palme remise aux minimes (U16).



Mini Coupe du Monde

les jeunes footballeuses sur le devant de la scène

Cette année, l'EST Football a proposé une mini-Coupe du monde réservée aux filles.

Et celle-ci a été un succès aussi bien sur le terrain que dans les tribunes. Cela s'est vérifié pour les finales, qui se tenaient au stade Robert Sayer.

4 équipes qui s'affrontaient : Brésil, France, Japon et USA. Les équipes se composaient de licenciées du club ou d'autres clubs du secteur, mais aussi de non-licenciées. La quarantaine de joueuses a pu se mesurer lors des matchs de poule, avant de disputer les demi-finales, puis la finale, dans une ambiance de feu. Fumigènes, corne de brume, chants à la gloire de leurs équipes, toute la panoplie du supporter était de sortie.

Des actions citoyennes leur étaient proposées lors de chaque mi-temps : handisport, sexisme, prendre sa douche au foot, harcèlement...



Une seule équipe a soulevé la mini-Coupe du monde, une réplique de la vraie, réalisée en impression 3D par un employé de L'Abel initiative, l'entreprise émanant de Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée TZCLD88. Le football féminin est sorti gagnant de cette épopée et l'EST Football a été récompensée de ses efforts en développant la pratique féminine au sein de son association.



Triathlon d'Épinal

une 30^{ème} édition à Thaon-les-Vosges

La 30^{ème} édition du Triathlon d'Épinal s'est tenue samedi 11 juin au Domaine des Lacs, organisée conjointement par l'association Triathlon Épinal et l'EST Triathlon. 500 participants étaient au rendez-vous de cet événement sportif, s'élançant dans les eaux du Wam Park. Quatre épreuves étaient organisées : le triathlon M (communément appelé la distance olympique, rassemblant des athlètes de haut niveau régional voire interrégional), une course enfant, une course sprint (S) et une course XS, spécialement conçue pour les débutants souhaitant découvrir le triathlon dans un format réduit. Le public était au rendez-vous de cet événement attendu tous les ans !

2^{ème} Grand Prix du GIAT

un circuit en centre-ville

Dimanche 16 juillet, l'Entente Cycliste Thaonnaise Gruppetto a organisé son Grand Prix Cycliste du GIAT (Groupement des Industriels et Artisans Thaonnais). Plusieurs coureurs se sont affrontés sur un circuit de 1,7 km au centre-ville de Thaon-les-Vosges, au départ de la Rotonde. Les féminines vosgiennes, venues en nombre, avaient à cœur de briller sur leur terre.

Pierre Bourdier (Etoile cycliste de l'Est) a décroché la première place devant Sébastien Naviliat (UC vallée de la Vologne) et le local de l'étape Logan Longoni (EC Thaon). Chez les femmes, Julie Schmidt (UVCA Troyes) s'est imposée devant Noémie Richardot (UVCA Troyes) et Cindy Pomares (Blagnac). Félicitations à eux !



Concours de Tir à l'Arc en Extérieur au stade Sayer

L'EST Tir à l'Arc a organisé, le week-end des 10 et 11 juin, un concours de Tir à l'Arc en Extérieur (TAE) au stade Robert Sayer. Thaon-les-Vosges est repartie avec 24 podiums dont 12 titres ! Bravo à nos champions Thaonnais !



Promouvoir la commune



Le long de la RN57, de nouveaux visuels ont été apposés sur les panneaux en format 4x3 mètres, pour moderniser la communication sur les atouts de notre ville.

Accessibilité, puissance associative et sportive, dynamisme culturel, force économique, cadre de vie... 5 panneaux impactants, conçus et pensés en interne par le service communication et réalisés par l'entreprise AVG de Thaon, pour du 100% local !

Dans la continuité des actions de communication, une campagne de spots vidéo décalée et originale sortira sur les réseaux sociaux d'ici la fin de l'été...gardez l'œil ouvert !



Repair Café

donner une seconde chance aux objets

Bonjour Jacques. Vous êtes le président de la nouvelle association Thaonnaise Repair Café. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots cette association et son objectif ?

J.B. L'association Repair Café a comme objectif de réparer des objets qui auraient fini à la déchèterie. Nous leur donnons ainsi une nouvelle destinée ! Cela concerne la réparation ou le diagnostic de petit électroménager, informatique, appareil radio, lecteur cassette... Nous réparons également de la menuiserie (chaise, fauteuil...) et disposons d'un atelier couture (retouches fermeture éclair, accrocs...) et d'un atelier vélo. Nous ne changeons pas de pièces, s'il y a lieu, mais informons les propriétaires sur la marche à suivre pour acheter éventuellement la pièce défectueuse. Aujourd'hui, nous sommes une vingtaine de bénévoles avec un Président, un secrétaire et un trésorier.



Comment avez-vous eu l'idée de créer cette association, venant de l'événement du même nom ?

J.B. Nous avons entendu parler du Repair Café de la ville de Xertigny. Nous avons trouvé le concept intéressant et original alors nous nous sommes rendus sur place et nous avons décidé, avec l'accord du Maire de l'époque, d'organiser cet

événement dans notre ville de Thaon-les-Vosges.

Quand est-ce que nous pourrions vous retrouver prochainement ?

J.B. Le Repair Café a lieu deux fois par an courant avril et octobre. Nous n'avons pas de locaux précis, nous sommes accueillis à la Rotonde après demande à la Mairie.

Lecteurs, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 14 octobre de 14h à 17h à la Rotonde pour une nouvelle édition !

Une nouvelle co-présidence pour la chorale Colla Voce

Depuis le 4 juillet, la chorale Colla Voce se dote d'une nouvelle co-présidence ! Rémi Marion-Bourry, partant vers de nouveaux horizons après 15 années de chant et quelques années au conseil d'administration de l'association, a laissé sa place à Josette Marchal et Bernadette

Kintz. Ayant plusieurs projets en tête, elles préparent déjà le concert de printemps en mai 2024 ! La chorale sera présente également aux commémorations annuelles et à la Fête de la Musique.

Bienvenue à elles au sein du bureau de l'association !



Printemps des associations,

relancer le mouvement associatif Thaonnais

Mardi 16 mai et mercredi 28 juin, la municipalité a souhaité convier les président(e)s, membres des bureaux et conseils d'administration des associations Thaonnaises pour le Printemps des Associations. L'objectif de ces rencontres est de faire perdurer le lien entre la ville et les associations. Chaque association a pu désigner son élu référent et plusieurs points ont été relevés : les critères des subventions pour les associations sportives et non sportives, l'organisation de manifestations, le plan bâtiminaire visant à optimiser l'utilisation de l'espace disponible et à répondre aux besoins de la collectivité et des leurs.

D'autres réflexions, sur les enjeux que connaissent les associations, étaient à l'ordre du jour autour d'une table ronde : renouvellement des dirigeants, accompagnement juridique, gestion administrative, valorisation du bénévolat...



Outre les manifestations et Assemblées Générales de chaque association, l'équipe municipale, sensible à la vie associative, souhaite partager des forces, des problématiques et des objectifs communs avec chaque force vive de son territoire.

Un concert réussi

pour « La bande à Nico »



Pour sa première en concert comme chef de chœur de la chorale Colla Voce, Nicolas Ciepielewski, qui dirige l'ensemble depuis le mois de septembre, avait invité à la Rotonde les autres ensembles qu'il dirige à Neufchâteau et Haroué, réunis sous le nom de « la bande à Nico ». Un concert avec 50 chanteurs, qui a alterné des morceaux classiques et techniques et de la variété, comme « La Tendresse » ou « Il jouait du piano debout ».



Faire entrer la nature en ville

Chaque année, les huit jardiniers de la ville plantent et entretiennent les plantes et les fleurs sans pesticide dans une double démarche de développement durable et d'économie d'eau. Dès la fin du mois de mai, les fleurs des massifs printaniers laissent place à la préparation du fleurissement estival. 10 000 plantes annuelles composent les massifs. Elles intègrent l'ensemble des plantes saisonnières de la palette végétale, à savoir : vivaces, annuelles, graminées... Le fleurissement de Thaon-les-Vosges est un enjeu stratégique pour sa qualité de vie et son attractivité, en lien avec une politique soucieuse du respect de l'environnement. Cette année, le thème du fleurissement est la biodiversité, avec la collaboration de Jean-Pierre MASSA, métallier à la commune, qui a réalisé l'ensemble des figurines d'ornement qui accompagnent les créations des jardiniers. Un travail d'équipe !



La commune labellisée 3 fleurs

Le savoir-faire est d'ailleurs reconnu par le label régional 3 fleurs des Villes et Villages fleuris, récompensant une solide connaissance du végétal (couleurs, formes, volumes, époques de floraison) et un goût confirmé pour la composition.

D'ailleurs, la ville a accueilli trois membres du jury des villes fleuries le 20 juillet dernier. L'objectif étant de conserver ce précieux label, et de présenter au jury toutes les nouvelles installations en faveur du développement durable et de la biodiversité. Car le label ne se limite pas au patrimoine paysager et au fleurissement. Il se mesure également par les différentes actions menées tout au long de l'année à destination de la population, à l'entretien du mobilier urbain et des aires de jeux, à la valorisation des espaces, à la préservation du patrimoine, aux aménagements soucieux du développement durable, à la formation des agents dans leurs pratiques ou encore au programme d'animations permettant aux habitants d'être acteurs de leur cadre de vie.



Le développement durable au cœur des pratiques

Lors de la mise en place de nouveaux projets, le réflexe environnemental et la volonté de préserver le cadre de vie sont omniprésents.

Au cœur de notre démarche : zéro produits phytosanitaires, paillage des massifs, broyage des sapins, intégration d'un volet développement durable dans les marchés publics passés par la commune, infiltration des eaux de pluie à la parcelle en cas de réfection des voiries, véhicules électriques pour les services techniques et matériels adaptés pour la préservation de l'environnement.



Le miel et les abeilles

Dans son souhait d'agir en faveur de la biodiversité et conformément aux engagements annoncés, la ville propose la mise à disposition gracieuse de parcelles communales aux apiculteurs, notamment amateurs, via une convention. L'enjeu est de fédérer ces acteurs afin de former un groupe voué à échanger sur les pratiques, à sensibiliser et à communiquer sur l'importance des pollinisateurs. Cela permet également d'aider à recenser les apiculteurs du territoire, chapeauté par le SDIS, pour la récupération d'essaims.

En complément, 16 ruches ont été installées aux ateliers municipaux des espaces verts. Ces ruches sont entretenues par les agents communaux. La première récolte a lieu dès le mois d'août.

« L'abeille joue un rôle important pour la pollinisation des espèces végétales. Elle est un maillon indispensable à la biodiversité en contribuant à la fécondation des fleurs, des plantes et des arbres ». **Carole Dufour, adjointe au Maire en charge du cadre de vie.**

Des maisons fleuries

Fin juillet, les membres du jury du concours des maisons fleuries ont sillonné la ville afin d'évaluer le fleurissement des maisons, collectifs et commerçants inscrits pour cette nouvelle édition. Une tournée sympathique permettant la rencontre et les échanges avec les habitants.

Une trentaine de participants ont été recensés sur les trois communes de Thaon-les-Vosges, Girmont et Oncourt.

La cérémonie de la remise des récompenses du concours aura lieu à l'automne.



Une bouffée d'air pour la 3^e édition des Journées Internationales de la Forêt



La 3^{ème} édition des Journées Internationales de la Forêt se dérouleront le vendredi 29 et samedi 30 septembre au parcours de santé de Thaon-les-Vosges. Cette année, un large programme est prévu, toujours dans l'objectif de célébrer la forêt dans sa diversité et de mettre en lumière les enjeux auxquels elle est confrontée. Le public pourra y retrouver un jeu de piste, découvrir les métiers du bois, assister à une conférence sur la mycologie et à de nombreuses animations avec notamment :

- stand sur la mycologie et sur les maladies en forêt
- stand de sapeurs-pompiers avec risques d'incendies
- Club Vosgien, stand ONF avec démonstration et utilisation de drones,
- stand de repiquage de jeunes plants, d'élagage et éhoupage d'arbres dangereux,
- sculptures à la tronçonneuse
- démonstration de sciage avec une scie mobile...

Buvette et restauration sur place.

Une rentrée scolaire en chantier !

A la rentrée 2023, l'école de Bouxières et du Centre fusionnent.

A Bouxières

Compte tenu des effectifs croissants sur Bouxières deux postes d'enseignants ont été maintenus. A la rentrée, il y aura donc une classe maternelle et une classe élémentaire supplémentaires dans les locaux de ce groupe scolaire.

La nouvelle classe de maternelle prendra place dans l'actuelle BCD, qui sera donc aménagée temporairement en salle de classe. Les travaux d'agrandissement de la maternelle sont prévus pour débuter fin 2023.

Quant à l'école élémentaire de Bouxières, les travaux, d'un montant de 3.5 millions d'€ HT, débuteront mi-2024, avec une fin programmée pour début 2026. Ils se tiendront avec une gestion en site occupé. Le choix du cabinet d'architecture s'est porté sur le cabinet « HaHa », situé à Saint Nabord. Les travaux se dérouleront notamment sur le devant du bâtiment, laissant toujours l'accès à l'école pour les enfants et les parents.



Concierter les parents

Une réunion a été organisée avec les parents d'élèves de l'école du Centre dont les enfants seront affectés à la maternelle de Bouxières ou de Gohypré. Ce temps d'échanges leur a permis de visiter leur nouvelle école et leur présenter les changements pour la rentrée prochaine.

Handicap

une unité d'enseignement pour faciliter l'inclusion

A compter de la rentrée de septembre 2023, L'école de Gohypré accueillera dans ses locaux une Unité d'Enseignement pour les Enfants Polyhandicapés (UEEP).

Ce dispositif, porté par APF France handicap 88, permettra l'accueil d'une dizaine d'enfants sur le temps scolaire avec une salle de classe et une équipe pédagogique dédiée.

Les services techniques de la ville sont à pied d'œuvre afin de préparer la salle d'accueil de ce dispositif. Les enfants arriveront progressivement courant septembre, afin de permettre une inclusion en douceur que ce soit pour les enfants du dispositif, pour les enfants de l'école Gohypré ou pour les équipes éducatives.

Les enfants intégreront le dispositif seulement le matin dans un premier temps permettant de mettre en place des temps d'inclusions sur les temps de récréation. Dans un second temps, des échanges sur le temps de restauration scolaire pourront se mettre en place au fil de l'adaptation des enfants à leur nouveau lieu de scolarisation. Les enfants seront toujours accompagnés d'un personnel encadrant dédié.

Deux temps de rencontres ont été organisés en présence de la directrice du pôle Enfance d'APF France handicap 88, des équipes d'encadrement APF et de l'adjointe au Maire en charge de l'insertion et du handicap. Le premier avec les équipes éducatives : enseignants, atsem, animateurs périscolaires et le second avec les parents d'élèves de Gohypré.

Ces temps d'échanges ont permis de lever les inquiétudes liées à la mise en place de ce nouveau dispositif unique dans les Vosges.

Petit-déjeuner en famille à l'école

Pour la seconde année consécutive, le CSCAL a proposé aux enfants des écoles situées sur Thaon de partager un petit déjeuner avec leurs parents à l'école.

Une initiative soutenue financièrement par la ville, ayant pour but de sensibiliser les enfants et les parents sur les bienfaits d'un petit déjeuner pris avant de partir à l'école, de travailler sur l'équilibre alimentaire mais aussi d'insister sur l'importance de partager ce moment en famille.



Parents et enfants ont pu se retrouver au matin devant des plateaux composés d'une variété de produits élaborés en vue de limiter le gaspillage, heureux de partager un moment ensemble !



Le Passeport du Civisme

s'engager auprès des autres

La sensibilisation au Civisme est un axe majeur de la politique enfance jeunesse de la ville de Thaon-les-Vosges. C'est la raison pour laquelle il a été décidé d'adhérer au passeport du civisme. Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce « Passeport » propose aux élèves de CM1/CM2 de nos écoles de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives. Tout au long de leur parcours (qui durera 2 ans), les jeunes sont accompagnés d'ambassadeurs du civisme, forces-vives locales, qui valident chaque action. En fin d'année de CM2, un diplôme ou une médaille vient récompenser la réalisation de leur parcours.

Beaucoup des actions sont déjà menées sur le temps scolaire mais l'idée du passeport est de se rendre compte c'est bien la somme de toutes ces actions qui font de chacun de nous un citoyen.

La commune a déjà travaillé en lien avec les directrices d'école sur les 10 piliers qui composeront son passeport et qui sont les suivants :

- Les valeurs de la République
- Bien vivre ensemble
- Devoir de mémoire
- Solidarité
- Prendre soin de ses aînés
- Les dangers d'internet
- Sensibilisation aux mobilités douces
- Prendre soin de son environnement
- Les gestes de premier secours
- Le recyclage et le réemploi.

Ces piliers peuvent se décliner en actions collectives et ou individuelles. Les actions débuteront à compter du mois d'octobre pour se poursuivre tout au long de l'année scolaire.

Cérémonie des jeunes diplômés

Vendredi 22 septembre, la ville mettra à l'honneur tous les diplômés promotion 2022-2023 à la Rotonde, du Brevet jusqu'au BAC en passant par les CAP et BP, sans distinction de mention. Les récipiendaires recevront un courrier d'invitation personnel. Une récompense leur sera remise.



Si vous n'avez pas reçu le courrier, vous pouvez envoyer un mail à scolaire@thaonlesvosges.fr avec un justificatif d'admission et de domicile.



Jobs d'été

20 jeunes recrutés !

Après la nouvelle campagne de recrutement en mars, la ville a embauché 20 jeunes en job d'été sur les mois de juillet et août. Une expérience enrichissante pour les jeunes, postés à différentes missions et dans différents services, comme l'accueil et la tarification du parking au Domaine des Lacs, l'accueil du mini-golf, l'aide au service maintenance et espaces verts, ou encore la numérisation d'actes d'état civil.



18 nouveaux logements neufs à Port et Plage

Le 10 juillet avait lieu la remise des clés de 18 appartements neufs à leurs locataires, au sein de la nouvelle résidence Vosgelis.

Située à proximité directe de l'espace Port & plage, la résidence est labellisée Habitat Senior Services.

Les heureux locataires profiteront à la fois d'un ascenseur, de places de stationnement et d'un local vélos, mais aussi de caves privatives, de terrasses pour les uns et de balcons pour les autres.



Un chez soi et une vie sociale partagés

Un projet exemplaire qui se réalise avec la mise en place de l'habitat inclusif, avec une signature de convention en lien avec Adavie. Une animatrice sera présente sur le quartier tous les jours de la semaine pour faire vivre le point de rencontre mis à disposition par la ville.

L'habitat inclusif est une solution de logement adaptée aux besoins des personnes, dans un environnement partagé et aménagé dans une optique de bien-vivre ensemble.

Un bailleur social engagé

Vosgelis a souhaité un programme conforme aux exigences de qualité de sa politique de construction, dépassant la performance attendue (RT 2012) de 45 %, préservant ainsi le pouvoir d'achat des futurs habitants en limitant la facture de chauffage.

Le bailleur, qui gère plus de 900 logements sur la commune, a investi 50 millions d'euros dans la rénovation ou la construction de nouveaux logements dans les Vosges, en 2023, dont 2,3 millions pour la construction de ce nouvel habitat à Thaon-les-Vosges.



En bref...

Médaille de l'Enfance et des Familles 2024

Comme l'an passé, le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle sa campagne de remise de médailles de l'Enfance et des Familles.

Public concerné :

Parent ayant 4 enfants minimum, dont l'aîné des enfants a atteint l'âge de 16 ans, domicilié sur la commune.

Cette distinction peut également être attribuée à d'autres situations particulières.

Délai pour déposer sa candidature :

Jeudi 30 novembre 2023

Démarches à suivre :

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le CCAS de Thaon les Vosges pour tout renseignement ou pour constituer un dossier.

Tél 03 29 39 01 00 - Mail : ccas@thaonlesvosges.fr - 6 Avenue des Fusillés à Thaon les Vosges.

Ouverture du CCAS :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi, Mercredi, Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Repas des aînés

Le traditionnel repas annuel des aînés de la commune aura lieu dimanche 1er octobre 2023 à 12h à la Rotonde. Les habitants de Thaon-les-Vosges âgés de 75 ans et plus sont invités à partager ce moment convivial.

100 bougies pour Jeanne

La ville salue Madame Jeanne Hisler qui a fêté récemment ces 100 ans ! Monsieur le Maire, accompagné de Stéphane Viry en qualité de conseiller départemental, de son adjointe Mme Bitsch et de sa conseillère municipale Mme Balay, s'est rendu à son domicile pour l'occasion avec un présent.



Les ateliers prévention routière par Adavie

L'association Adavie, en partenariat avec l'école de conduite Drive, le Conseil Départemental et la préfecture des Vosges, organise des ateliers prévention routière.

À destination des plus de 60 ans, les participants testent leurs connaissances théoriques et en apprennent plus sur les nouvelles réglementations en vigueur.

Ces ateliers ont lieu sur 3 demi-journées, au programme :



Présentation des ateliers,



Les difficultés que rencontrent les seniors (vision et audition perturbées, fatigue, habiletés motrices, prise de médicaments, alcool, temps de réaction),



La conduite en sécurité (habitudes, vérifications, stationnement, changement de direction, carrefour à sens giratoire, dépassements, autoroutes, nuit et intempéries),



Les nouvelles technologies (ABS, ESP, AFU, régulateur et limiteur de vitesse, GPS, chargement, remorques et caravanes),



Les accidents (statistiques, facteurs et solutions d'évitement de l'accident, comment renseigner un constat)



Les nouveautés concernant la signalisation et réglementations.

Des places sont encore disponibles sur la commune de Thaon-les-Vosges les 15, 22 et 29 septembre 2023 de 14h à 17h.

Informations et inscription :

Mélissa Bedin par téléphone au 03 29 35 23 06 ou par mail m.bedin@adavie.fr

Thaon-les-Vosges à l'horizon 2040



Emploi, cadre de vie, économie, environnement, vie quotidienne... la ville a élaboré son projet de territoire à l'horizon 2040 permettant aux élus de se projeter. Pendant la phase de concertation, vous avez répondu et proposé des idées ? Vous pouvez les retrouver sur le site www.thaonlesvosges.fr rubrique « projet de territoire », ou en scannant le QR Code, qui vous permettra d'accéder à l'intégralité du projet de territoire. En voici les principaux axes.

1. Développement économique du territoire

Thaon, terre d'accueil des initiatives entrepreneuriales

- Faire des Aviois un site pour accueillir de nouvelles entreprises vertueuses
- Accompagner l'évolution d'Inova 3000
- Attirer de nouveaux investisseurs
- Poursuivre la redynamisation commerciale du centre-ville
- Créer des tiers lieux de travail et espaces de coworking
- Viser la création d'un pôle d'innovation basé sur les nouvelles technologies

Thaon, territoire d'entreprises qui s'impliquent dans l'emploi territorial et des jeunes

- Fédérer les réseaux économiques pour être plus forts ensemble
- Identifier les besoins en main d'œuvre et mettre en place des formations
- Promouvoir les métiers locaux auprès des jeunes
- Soutenir l'apprentissage et l'alternance
- Centraliser les offres de formation
- Attirer les étudiants sur des projets locaux

Thaon, terre d'une économie nouvelle, solidaire et généreuse

- Faire de l'écologie un motif d'essor économique
- Accompagner Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
- Fédérer les structures d'insertion par l'activité économique pour développer de nouvelles activités
- Inclure un pan de développement touristique
- Accompagner les transitions agricoles

2. Cadre de vie

Thaon, un habitat de qualité supérieur et adapté, dans une logique de parcours résidentiel

- Chasser les immeubles vacants
- Densifier et réhabiliter l'habitat au centre-ville
- Attirer les familles sur des résidences
- Accompagner les propriétaires dans la rénovation de leurs logements
- Développer l'habitat destiné aux seniors et aux familles
- Inciter des modèles d'habitat vertueux et économes
- Développer une offre à l'intention des jeunes travailleurs, alternants et étudiants

Thaon, ville parfaitement desservie, accessible et belle

- Mettre en œuvre et intensifier le plan des mobilités douces
- Renforcer l'usage des transports en commun, bus et train

- Développer la halte fluviale et valoriser la V5O
- Poursuivre un plan pluriannuel des investissements
- Réaliser un programme d'embellissement des places, placettes et façades

3. Environnement et transition écologique

Thaon, sobre en consommation et résiliente

- Lutter contre l'étalement urbain
- Viser la baisse de toutes les consommations de ressources épuisables
- Inciter et accompagner l'économie circulaire
- Restructurer la ville, restituer l'eau à la parcelle
- Poursuivre le raccordement aux dispositifs d'assainissement
- Réutiliser les eaux usées

Thaon, ambitieuse en énergie positive

- Accompagner et développer les projets permettant l'autonomie énergétique
- Utiliser les énergies bois et hydrauliques pour produire de l'énergie
- Créer un espace écologique de préservation
- Accompagner les habitants et leurs projets
- Accompagner le développement de l'activité agricole et des circuits courts afin de tendre vers l'autonomie alimentaire

4. Vie quotidienne

Thaon, où l'on trouve tout ce dont on a besoin

- Consolider les services proposés à la population, notamment pour la santé
- Soutenir le milieu associatif et le développer
- Veiller à doter la commune d'infrastructures adaptées
- Assurer l'épanouissement de la jeunesse en mettant en place des politiques publiques ciblées

Thaon, ville des événementiels

- Développer l'attractivité de la Rotonde et accroître l'offre proposée
- Faire de l'espace public et urbain un endroit à voir et à visiter
- Accueillir une dimension culturelle
- Diversifier l'offre hôtelière et de restauration
- Investir dans le tourisme sportif
- Veiller à la pérennité du Domaine des Lacs en assurant son maintien en tant qu'espace de détente et sportif

Eau

une sobriété qui coule de source

Eau potable, eaux usées : votre magazine vous permet d'y voir plus clair sur les politiques de l'eau. Étés secs, étés pluvieux : les aléas de la météo restent imprévisibles sur une région et une période donnée, y compris dans les Vosges. Mais la tendance globale est manifeste : les situations de sécheresse vont s'intensifier.

Comment, à Thaon-les-Vosges, gère-t-on la précieuse ressource que constitue désormais l'eau ?

Le Mag vous explique d'où vient l'eau du robinet et ce qu'elle devient une fois consommée, mais aussi quelles sont les actions de la ville pour préserver cette richesse, et ce que chacun peut faire chez soi pour contribuer à son économie.



Avant le robinet

d'où vient votre eau potable ?

A Thaon-les-Vosges, l'eau potable est gérée via une délégation de service public à Veolia. La CAE a la compétence de l'eau potable depuis 2020. Un schéma directeur de l'eau est en cours et sera livré dans quelques mois. En 2022, les thaonnais ont consommé 398.615 m³ d'eau, puisés dans les sources ou dans les puits et traités sur la commune dans les stations dédiées.

La commune de Thaon-les-Vosges est dotée d'un seul réseau de distribution mais qui, grâce à des vannes de maillage est sectorisé et alimenté par différents réservoirs (4 sites) et différentes stations (2 stations). Il existe deux réservoirs principaux : le réservoir du Saint Oger et le réservoir de Thaon-les-Vosges constituant les deux plus grosses réserves de la collectivité.



Après le robinet

que devient l'eau consommée ?

Le service assainissement sur la commune de Thaon est assuré par SUEZ, sous la compétence de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.



Pour la gestion des eaux usées, il existe un système d'assainissement collectif sur Thaon et Girmont. Le secteur d'Oncourt est en assainissement non collectif.

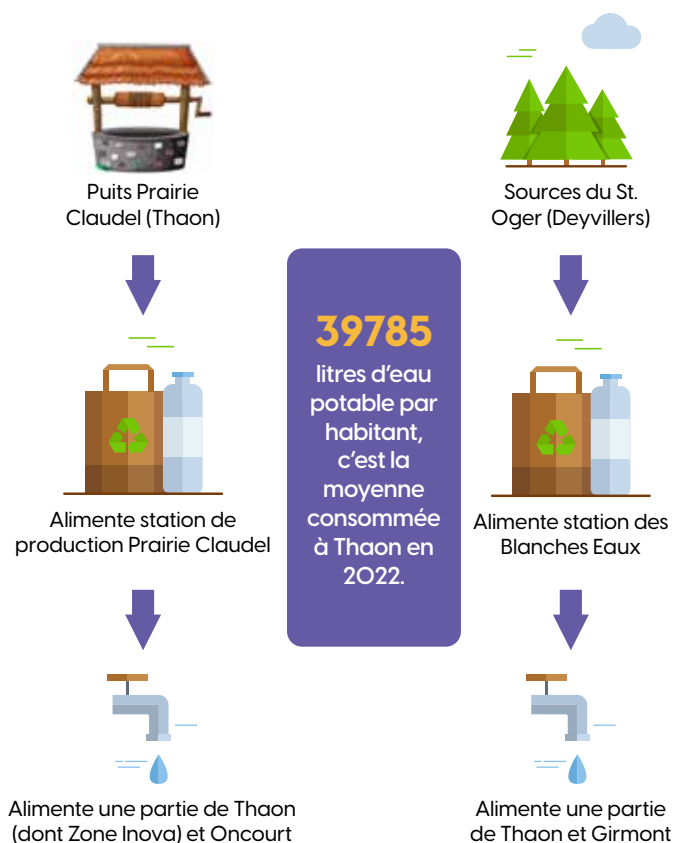
Pour le système collectif de Thaon et Girmont, un réseau de collecte récupère les eaux des usagers pour les transférer vers la station de traitement des eaux usées située Chemin de l'Ecluse.

La station utilise la méthode de boue activée pour séparer la pollution de l'eau. En 2022, ce traitement a permis de dépolluer plus de 950 000 m³ d'eau.

L'eau en sortie de station répond à la réglementation en vigueur. SUEZ s'en assure par des contrôles en continu. Elle est restituée au milieu naturel.

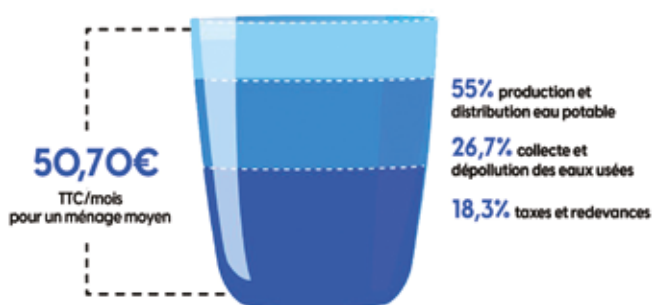
Comment fonctionne le réseau d'eau potable ?

Le réservoir du Saint Oger permet de distribuer Girmont, Chavelot et une partie du territoire de Thaon, tandis que le réservoir de Thaon permet d'alimenter Oncourt et la partie Sud de la ville de Thaon ainsi que la zone Inova 3000.



Votre consommation : quel coût, quelle qualité ?

Un ménage moyen thaonnais paye 50,70€ par mois. L'eau de votre robinet est de très bonne qualité.



Préférez l'eau du robinet à l'eau en bouteille !

La consommation d'eau du robinet n'induit pas de consommation plastique ni de transport routier...

■ Choisir l'eau du robinet, c'est contribuer à réduire l'empreinte carbone de son territoire, lutter contre le réchauffement climatique et favoriser la biodiversité.

L'eau du robinet subit un traitement pointu pour la rendre potable à base de micro doses inoffensives de chlore qui lui confère parfois un goût chloré en sortie de réseau. Ce goût s'évapore vite quand on la laisse aérer. Il est de toute façon inexact de parler d'un seul goût pour de l'eau du robinet : comme les eaux en bouteille, celle-ci a des goûts très différents selon les zones géographiques où elle est captée...

■ Choisir l'eau du robinet, c'est consommer un produit du terroir.

Oui, l'eau du robinet contient du calcaire. Et le calcaire, c'est du calcium, indispensable à la santé ! Le calcaire n'est donc pas éliminé car il est un élément naturel de l'eau qu'il convient de conserver. Il n'est pas dangereux pour la santé, au contraire, il apporte du calcium et du magnésium. 15 à 20% de nos besoins quotidiens en calcium et magnésium peuvent être couverts par cette eau.

■ Choisir l'eau du robinet, c'est prendre soin de sa santé !

100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille, le prix de l'eau du robinet est de 0,3 centimes d'euro le litre en moyenne contre 30 centimes d'euro le litre en moyenne pour l'eau en bouteille.

■ Choisir l'eau du robinet, c'est faire de vraies économies.

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé : reconnue d'excellente qualité par les autorités sanitaires, elle est soumise à plus de 60 critères de qualité et analysée tout au long de son parcours, de sa production jusqu'au robinet.

■ Choisir l'eau du robinet, c'est faire le choix de la qualité.

Les actions de la ville pour la préserver

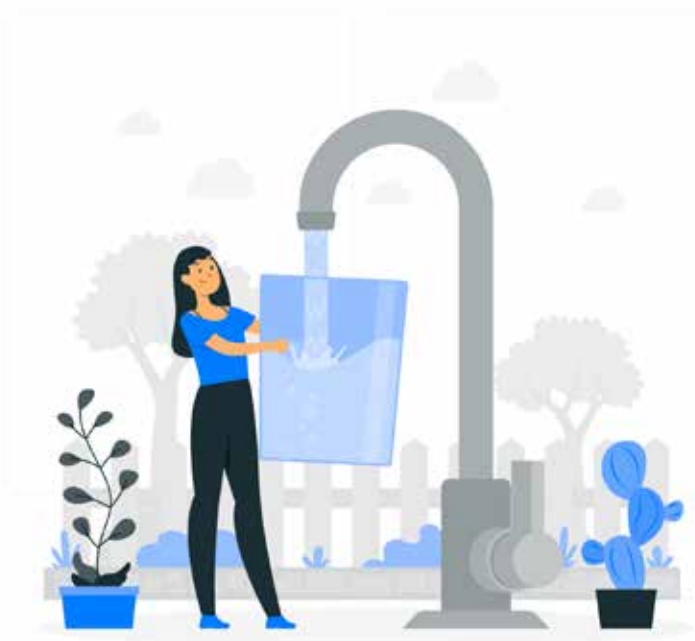
Acquisition d'une citerne

Au sein des ateliers du service espaces verts, une bache de récupération des eaux pluviales de 100m³ a été installée. L'eau récoltée est notamment réutilisée pour l'arrosage des massifs et le nettoyage urbain.



Recycler pour ne pas puiser

Un dossier Réutilisation des Eaux Usées Traitées a été initié auprès de la Préfecture des Vosges. La ville réutilisera les eaux usées de la station d'épuration pour l'arrosage des espaces verts en cas de restriction d'eau, sans puiser dans les ressources naturelles.



Une aide pour récupérer l'eau de pluie

La ville a mis en place au début de l'été une aide financière aux particuliers afin de s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie à tarif raisonné, à hauteur de 50% du prix d'achat. L'objectif étant d'optimiser les ressources en eau en utilisant l'eau pluviale pour un usage non domestique, tel que l'arrosage du jardin ou encore le nettoyage de la terrasse.

**Plus d'informations au
03.29.39.15.45 ou par mail à
urbanisme@thaonlesvosges.fr**

Challenge sobriété

Après l'incitation à récupérer les eaux pluviales via une aide à l'acquisition de dispositifs hors sols, la commune vous propose de vous joindre au challenge de sobriété hydrique lancé par l'association chavelotaise Vers l'Essentiel auquel participe également la Mairie de Chavelot en vous équipant d'économiseurs d'eau et de sacs écobag pour toilettes pour la maison en vue de préserver l'eau potable. Le matériel est proposé à des prix attractifs et afin que l'opération soit plus avantageuse pour les habitants du territoire, les commandes pourront être groupées et la ville de Thaon-les-Vosges prendra à sa charge le règlement des frais de port. Les participants seront ensuite avertis de la réception de leur commande et des créneaux seront aménagés en mairie afin de pouvoir récupérer.

**+ d'infos sur le site internet www.thaonlesvosges.fr
en tapant les mots clés « challenge sobriété ».**

L'opération est valable jusqu'au 1^{er} octobre 2023.

Des travaux de réfection de voirie exemplaires

Pour restituer les eaux dans leur milieu naturel, la ville a effectué plusieurs travaux de réfection de voirie : réaménagement du parking du parcours de santé, réfection de la rue des Pinsons, projet de création de noues dans les futurs aménagements urbains, ou encore la mise en place de structures-réservoirs rue Dutac et travaux rue de la Haie des Leisses pour l'écoulement des réseaux d'eau par la CAE..



« Nous avons pris un virage radical en intégrant à tous nos projets d'aménagement la récupération des eaux de pluie à la parcelle. Cette ambition permet évidemment de nouveaux développements : végétalisation des rues, débétonisation des cours d'écoles, verdissement du centre-ville... Les opportunités sont bien présentes pour allier le beau et l'utile ! ».

Cédric Haxaire, Maire.

Les astuces des jardiniers municipaux

Ville fleurie, récompensée par le label trois fleurs, Thaon-les-Vosges a à cœur de préserver ses ressources en eau. Comment nos jardiniers travaillent-ils au quotidien à son économie ?

La ville privilégie les plantes moins gourmandes en eau. Le choix se porte sur des vivaces, graminés et arbustes plutôt que sur des fleurs annuelles. Couvrir les sols est un souci constant. Pour cela, les consignes sont de laisser pousser le tout-venant, tondre les pelouses modérément, et installer du paillage.



Contribuer à la rétention des eaux de pluie à la maison



À cause de l'imperméabilisation des sols dans les zones urbaines comme dans les milieux ruraux, les pluies abondantes entraînent inondations et surcharge des réseaux et déversent de nombreux polluants dans les lacs et les rivières. De plus en plus, la gestion durable des eaux de ruissellement est intégrée aux pratiques d'aménagements urbains. Les municipalités jouent un rôle important dans la multiplication des installations intelligentes qui agissent comme des tampons, mais il est aussi possible pour les citoyens de contrer le ruissellement en adoptant de bonnes pratiques et des solutions simples et efficaces.

Entre récupération des eaux de pluie et réduction du ruissellement, zoom sur quatre types d'aménagements possibles pour le particulier, à moindre coût.

1. La récupération des eaux de pluie

Avec un récupérateur hors sol ou avec une citerne enterrée, reliée à la gouttière de la toiture la citerne stocke l'eau sous terre ou en hors sol et un système d'infiltration du trop-plein d'eau dans le sol est envisageable.

2. Les jardins de pluie

Aménager un jardin de pluie chez soi pour gérer l'eau pluviale.

Le jardin de pluie désigne un aménagement végétalisé en creux qui fait partie des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle. En fonction de la taille de la parcelle, du type de sol et de sa topographie, le jardin de pluie peut prendre différentes formes : fossé ou noue végétalisée, bassin sec ou en eau.

Il est conçu pour capter l'eau de pluie qui s'écoule du toit d'une maison, d'une allée ou d'un patio. L'objectif étant d'empêcher le ruissellement en stockant ou en ralentissant les eaux de pluie, évitant qu'elle n'arrive en trop grande quantité dans les égouts et dans les stations d'épuration, provoquant des inondations. Ce type de jardin peut absorber jusqu'à 30% d'eau en plus qu'un jardin classique.

3. Les toitures terrasses stockantes

Les toitures stockantes permettent de réduire les débits de pointe et de filtrer, dans une certaine mesure, les eaux pluviales en les retenant temporairement au plus près de la surface réceptrice. Les eaux sont ensuite, suivant le type de toiture envisagé, évacuées par évaporation, évapotranspiration ou relâchées à faible débit vers un exutoire, de préférence vers une zone d'infiltration dans le sol.

4. Les massifs drainants

Les massifs drainants (ou structures réservoirs) permettent le stockage temporaire de l'eau entre les matériaux qui les composent. Ils sont de faible profondeur et composés de matériaux drainants tels que des granulats. Une fois stockée, l'eau peut alors être infiltrée directement dans le sol et/ou envoyée vers un exutoire prédéfini.

La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales, qu'est-ce que c'est ?

Les eaux de pluie ne sont plus évacuées par des réseaux, mais valorisées grâce à des projets d'aménagement : toitures végétalisées stockantes, chaussées perméables ou réservoirs, jardins de pluie...

La gestion intégrée des eaux pluviales est une des solutions pour s'adapter au changement climatique. Les bénéfices sont multiples :

- Une réalimentation des nappes phréatiques par une infiltration directe des eaux de pluie
- Une amélioration du cadre de vie par le développement de la nature en ville et la création d'îlots de fraîcheur
- Une prévention des risques d'inondations par ruissellement ou par débordement des cours d'eau
- Un débordement moindre des réseaux d'eau lors des fortes pluies

Zoom sur les débordements des réseaux en cas de fortes pluies

Souvent collectées avec les eaux usées, les eaux pluviales peuvent, lors de forts orages, faire déborder les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration. Ce trop-plein est alors rejeté directement dans le milieu naturel et il dégrade la qualité de l'eau.

Les techniques alternatives au « tout-tuyau » telles que la gestion intégrée ou les techniques ci-dessus pour les eaux pluviales permettent de limiter le déversement des eaux usées et de polluants dans le milieu naturel et de préserver ainsi la qualité de l'eau. Autre avantage non négligeable, les coûts d'assainissement en sont réduits.

10% c'est le pourcentage du volume des eaux usées domestiques rejetées sans traitement dans les rivières du fait de l'arrivée des eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement.

Le saviez-vous ?

L'évacuation de l'eau de vidange de votre piscine peut se faire par infiltration dans le sol (puits ou épandage) sous réserve d'avoir arrêté le traitement au chlore 15 jours au préalable. Cette eau de piscine peut également servir pour arroser vos espaces verts.

Attention toutefois à ne pas faire de dégâts chez vos voisins !

S'il s'agit d'un bassin traité à l'eau salée, il est impératif de faire appel à un vidangeur professionnel. Aucun déversement d'eau salée ne peut avoir lieu dans le sol ou dans les réseaux.

L'eau, un trésor à protéger collectivement

Quels sont les éco-gestes recommandés ?

A la maison



- **Faire la vaisselle dans un bac** au lieu de laisser l'eau couler : vous utiliserez entre 15 et 20 litres d'eau contre plus de 100.
- **Conserver l'eau de votre douche** avant qu'elle soit chaude dans un arrosoir pour ensuite arroser les plantes en pot ou le jardin.
- **Installer des mousseurs aux robinets** : le débit sera réduit entre 30 et 50%
- **Avoir des toilettes avec deux options de chasse d'eau** : vous réduirez de moitié la consommation
- **Préférer la douche au bain**
- **Faire tourner des machines pleines** : un cycle de machine à laver consomme en moyenne 50 litres, inutile de la faire tourner à moitié vide.
- **Boire l'eau du robinet**. Cela ne constitue pas directement une économie d'eau, mais la qualité étant excellente, cela revient près de 300 fois moins cher que l'eau en bouteille. C'est aussi un moyen de réduire la consommation de plastique.

Au jardin



- **Planter en pleine terre plutôt qu'en bac** : la plante pourra aller chercher elle-même de l'eau avec ses racines et vous pourrez réduire l'arrosage domestique.
- **Installer du paillage sur les plants**, par exemple des résidus de bois ou de la fibre de coco. Ces matériaux maintiennent la fraîcheur de la terre.
- **Arroser tôt le matin ou tard le soir** pour limiter l'évaporation.
- **Investir dans un récupérateur d'eau de pluie**.
- **Remplir une piscine pour un usage récréatif est déconseillé**, et sera même interdit en cas d'alerte sécheresse
- **Laisser pousser la végétation spontanée** et éviter de tondre le gazon trop court sont des moyens permettant à la terre d'avoir moins chaud.

PORTRAIT



PORTRAIT

Rencontre avec...

Manon PETITJEAN

chargée de la communication

Nous avons rencontré Manon Petitjean, chargée de communication, qui a rejoint la mairie de Thaon-les-Vosges il y a 5 ans. Au cœur du déploiement de la stratégie de communication de la ville, Manon est en charge de l'image et de la notoriété de la ville, avec un poste multi-casquettes !

Le Mag' : Manon, tu es chargée de communication au sein de la mairie. Peux-tu nous présenter ton parcours ?

MP : À vrai dire, mon parcours est atypique et a été semé d'embûches. Plus jeune, j'ai intégré des études de mode puis d'assistance et de soins aux personnes âgées. En réalité, je rentrais dans des formations qui ne me plaisaient pas en essayant systématiquement de me trouver des passions à tort et à travers. C'est durant l'été 2018 que j'ai enfin trouvé ma voie !

En consultant les actualités sur les réseaux sociaux, j'ai répondu à une offre de Service Civique en tant qu'assistante communication au sein de la ville de Thaon-les-Vosges. Depuis toute petite, je suis passionnée de montage audiovisuel. Je me revois créer des vidéos pour les repas d'anniversaire avec ma vieille caméra ! J'avais une aisance rédactionnelle, j'étais familière des réseaux sociaux... Toutes mes passions étaient couplées dans une seule et même offre d'emploi, donc je n'ai pas hésité à candidater.

Peu de temps après, j'ai été reçue en entretien et ai obtenu ma place. Puis, de fil en aiguille, j'ai fait mon nid. Les années sont passées et je me suis trouvée une véritable passion : mon métier. En 2022, j'ai été titularisée en tant que fonctionnaire chargée de communication. Je fournis chaque jour des efforts pour m'améliorer et évoluer. Sans arrêt. C'est un combat contre moi-même ! Vivre de son métier est passionnant !

Et tu as décidé il y a quelques semaines de passer ton bac, à 24 ans !

MP : Tout à fait. N'ayant aucun diplôme, cette année, je me suis lancée un défi fou. J'ai passé mon BAC en candidat libre. J'ai donc constitué un dossier au Rectorat reprenant mon parcours de ces dernières années et me suis remise dans le monde étudiant en plus de ma vie professionnelle et personnelle. Anglais, espagnol, mathématiques, histoire-géographie... Il n'est pas facile de tout reprendre de zéro à 24 ans. Et finalement, j'ai obtenu mon bac avec mention Bien. C'est une fierté particulière et une satisfaction personnelle. Je l'ai eu ! Je voudrais, par la suite, passer les concours de la fonction publique pour évoluer. Dorénavant, mon BAC me le permet !

Quel est ton rôle au sein de la mairie ? En quoi consiste ton métier ?

MP : Je suis chargée de la communication. Je représente donc l'image de la ville. Mes missions sont nombreuses ! Je suis en charge de la création de supports de communication (affiches, flyers, banderoles, plaquettes...), je suis Community Manager et m'occupe donc de la page Facebook de la ville et de son site internet, je produis des montages audiovisuels (teasers, reportages, films...), je rédige des articles dans Le Mag', je prends des photos pour alimenter les supports en contenus, j'entretiens des relations avec la presse locale...

A quoi ressemble une journée type ?

MP : Il n'y a pas de journée type au service communication, chaque jour ne ressemble pas au précédent ! Je peux très bien, en début de matinée, rédiger un article puis être appelée en ville pour une inauguration, puis continuer sur de la réalisation graphique ou encore faire un retour des temps forts de la journée sur les réseaux. On est sur tous les événements, on couvre l'actualité de la ville, il y a de quoi faire !

Quelles sont selon toi les qualités à avoir en tant que chargée de communication ?

MP : Je dirais que le plus important est la créativité. Mais aussi l'aisance relationnelle, l'esprit de synthèse et l'esprit d'équipe. Avec ma responsable Marie-Sophie, nous formons un binôme de choc !

PORTRAIT CHINOIS

Ton réseau social favori ?

Pinterest, pour avoir plein d'idées d'inspirations et pour la beauté de l'image.

Ta passion ?

J'en ai deux ! La photographie, l'art de capter l'instant en un seul cliché. Et le montage audiovisuel.

Ton endroit fétiche sur le territoire ?

Le Canal de l'Est, plus précisément le chemin arboré menant vers la maison éclusienne du village d'Igney !

Ton artiste préféré ?

Frida Kahlo, pour sa force et sa sensibilité.

25
AOUT

Karaoké Live Géant

Allée de l'Usine

Il avait enflammé le public pour sa première édition l'année dernière, il reviendra pour fêter la pré-rentrée 2023 ! Débutants ou imbattables, seul ou à plusieurs, devenez une star de la chanson le temps d'un soir le vendredi 25 août à partir de 18h allée de l'Usine pour le Karaoké Live Géant en plein air ! Deux écrans géants à LED et une scène vous permettront d'être les stars de la soirée !

Buvette et restauration sur place assurée par l'Amicale du Personnel Communal.



03
SEPT

Café éphémère

Aire de jeux d'Oncourt

L'association Oncourt Animation organisera son café éphémère le dimanche 3 septembre de 9h à 15h à l'aire de jeux d'Oncourt. Petit déjeuner en plein air à partir de 9h, suivi d'un concert du groupe Les Tympan Percés à 11h pour profiter de l'apéro en toute convivialité. Entrée libre et gratuite. Buvette et petite restauration sur place.



Evénements

10
SEPT

Vide-greniers de Girmont

Girmont

Dimanche 10 septembre de 8h à 18h, retrouvez le traditionnel vide-greniers de Girmont pour sa 25ème édition organisé par l'ACATE ! Férus de bonnes affaires, une centaine d'exposants seront sur place avec manège pour les plus petits, confiserie, pêche aux canards... Pour se restaurer, une buvette/ restauration tenue par l'ACATE sera disponible sur place !

Envie d'exposer ? Faites votre demande par mail à l'ACATE : acate88150@gmail.com.



16-17
SEPT

Journées du Patrimoine 2023

Centre-ville

Les Journées du Patrimoine 2023 auront lieu à Thaon-les-Vosges le week-end des 16 et 17 septembre de 14h à 18h. Au programme : visite du musée du patrimoine Thaonnais et visite du temple protestant. Pour la visite du temple, réservez votre place au 06 52 53 55 46.



TISSONS NOS ENERGIES

L'enjeu du tissu associatif

Avec le printemps des associations, la Ville a souhaité réunir tous les acteurs associatifs de Thaon-les-Vosges pour plusieurs raisons.

1. Le mouvement associatif de manière globale concourt à l'épanouissement des citoyens et joue un rôle crucial de lien social. Elles constituent le ciment républicain et démocratique. La crise sanitaire a lourdement impacté la dynamique associative en France, et Thaon n'échappe pas à cette réalité.
2. Les associations sont nombreuses et vigoureuses à Thaon-les-Vosges. C'est une des forces de notre Ville et c'est en toute logique qu'une réflexion spécifique devait s'engager. A ce titre, il est à noter la grande fragilité de certaines d'entre elles.
3. Depuis de nombreuses années, des rendez-vous spécifiquement dédiés au mouvement associatif n'avaient pas eu lieu et nous souhaitons initier une démarche collective, inclusive et dynamique, afin de déterminer une trajectoire commune.

En mai et juin, nous avons ainsi pu travailler à des constats et des pistes d'actions communes pour valoriser le bénévolat, attirer de nouveaux membres, mieux former les dirigeants ou encore mieux communiquer. Dans les semaines qui viennent, le travail se poursuivra sous la houlette d'Aurélien BETIS, conseiller municipal délégué à la vie associative.

Nous souhaitons que cette période de concertation et de co-construction générera de nouveaux fruits pour la vie associative de Thaon-les-Vosges.

Par cette tribune, nous souhaitons dire notre soutien et notre reconnaissance à tous les acteurs des associations de Thaon, Girmont et Oncourt, ainsi que nos remerciements : ils contribuent à faire de notre Ville un ensemble dynamique et solidaire.

En particulier, nous disons aux dizaines de bénévoles, occasionnels ou réguliers, qu'ils sont une richesse et une chance pour tous les habitants.

Les événements et organisations qu'ils montent méritent le plus grand succès. Thaonnaïses, Thaonnais, allez à leur rencontre !

L'équipe Tissons nos énergies

FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué.

RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

Texte non communiqué.

L'ÉTÉ DONNE DE LA VOIX!



VENDREDI 25 AOÛT À 18H30
ALLÉE DE L'USINE - SECTEUR ROTONDE

GRATUIT

Plus d'informations : 03 88 68 27 17 / info@produc-son.fr